



Bazoges en Pailers

N°91

L'ÉCHO BAZOGEAIS

Décembre 2019

*Croire
en vos rêves...
voler de vos
propres ailes*

*Meilleurs
vœux!*

www.bazoges-en-pailers.fr

EDITORIAL P.2

+ VIE MUNICIPALE P.3-18

Commission Sociale	P.3-6
Commission Communication	P.7
Commission Voirie	P.7-8
Commission Bâtiment	P.9
Conseil municipal des enfants	P.10-11
Avis de la mairie	P.12-18

+ VIE ECONOMIQUE P.18

2ème rue	P.18
----------	------

+ VIE SOCIALE P.19-20

Secours catholique	P.19-20
AMAD des 3 chemins	P.20

+ ENFANCE • JEUNESSE P.21-26

Les bambinoux	P.21
La cabane à rires	P.22
Ecole Saint Pierre	P.23
APEL	P.24-25
OGEC	P.25-26

+ VIE ASSOCIATIVE P.27-33

Théâtre	P.27
Le petit musée	P.27
USBB	P.28-29
Le palet club bazogeais	P.29
Les doigts de fée	P.30
La guerouée du bocage	P.30
Bibliothèque	P.31
Club de l'amitié	P.31
Comité des fêtes	P.32
Banquet des dizaines	P.33

+ VIE HISTORIQUE P.34-37

Autour du projet place Notre Dame	P.34-37
-----------------------------------	---------

+ JEU DES ERREURS P.38

+ VIE PRATIQUE P.38-39

Etat civil	P.39
Pluviométrie	P.39
Infos pratiques	P.39

Directeur de la Publication :

M. le Maire.

Responsable de la commission :

Adeline GIRARDEAU

Membres de la commission communication :

Rachel BOUDAUD, Hélène GUERY,

Patricka GUILLOTEAU et Dominique PEAULT.

Nombre d'exemplaires : 650.

Conception & impression :

GO IMPRESSION

St Georges de Montaigu



Editorial

Chères Bazogeaises, Chers Bazogeais,

L'approche de l'échéance électorale municipale pourrait inciter à dresser le bilan des 6 années passées en évoquant les actions et les investissements réalisés par la collectivité. Cependant, je souhaite profiter de ce dernier édito du mandat pour adresser des remerciements sincères à toutes celles et tous ceux qui ont et qui œuvrent pour le dynamisme de notre commune.

Je veux bien sûr évoquer l'action de toutes nos associations et bénévoles hors associations qui n'hésitent pas à se mobiliser tout au long de l'année pour nous distraire, encadrer nos enfants et modérer le coût des participations des familles dans de nombreux domaines.

À toutes ces personnes, j'associe également le secteur économique, qui au fil du temps, s'étoffe en nous proposant toujours plus de services de qualité pour répondre ainsi à nos besoins.

Je remercie aussi les élus et le personnel communal pour son attachement à servir l'intérêt général et d'avoir une écoute la plus attentive possible aux sollicitations des administrés dans la limite de nos fonctions et capacités.

Merci également à l'ensemble des Bazogeaises et des Bazogeais pour leur bienveillance.

Il est donc nécessaire plus que jamais, de faire preuve de SOLIDARITÉ si nous souhaitons que toutes ces bonnes actions se pérennisent dans le temps et ainsi éviter de regretter une inaction préjudiciable.

Le conseil municipal, le conseil des jeunes et le personnel communal vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année en familles ou entre amis et nos meilleurs vœux de santé et réussite dans vos projets pour cette année 2020.

Jean-François YOU
Maire

COMMISSION SOCIALE

+ NUMÉRIQUE

La journée découverte du numérique proposée en avril par la municipalité et l'enquête menée auprès des seniors ont révélé une forte demande.

En parallèle, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) a mis en place un atelier d'initiation à la tablette numérique.

Neuf personnes de 62 à 89 ans ont participé à 10 séances de 2 heures à l'« Espace Charles Perrault ». Séances animées par Thomas Varsovi, secondé de 2 bénévoles.

Quelques petites réflexions faites par nos seniors :

- « Je n'avais jamais touché à l'informatique ».
- « On a pris le temps de m'expliquer ».
- « J'ai maintenant une adresse mail ».

Ateliers qui se sont déroulés dans la bonne humeur !



+ GYM DOUCE

Depuis le mois de septembre, 14 seniors participent le mardi de 16h30 à 17h30 à des séances de gym douce au foyer communal.

Exercices, sous la houlette de Mathilde chargée de Prévention Siel Bleu, en adéquation avec les besoins et les capacités des personnes !

Cardio, équilibre, renforcement musculaire, relaxation...

« C'est le moment où j'oublie tout ».

« Je ne raterais pas un atelier ».

Temps convivial, de rires, de détente !



+ REPAS DES AÎNÉS

Permettre à nos aînés de se retrouver pour une journée détente ! Tel est l'objectif de la municipalité !

Aussi, les personnes de plus de 70 ans ont participé le 6 novembre au repas annuel à la salle des Mottais. Rendez-vous qui a réuni 72 convives.

Nos invités ont profité de ce moment pour échanger et pour se distraire dans une ambiance chaleureuse, poussant parfois la chansonnette.

Comme le veut la tradition, la journée s'est terminée par les jeux de cartes, de société et de palets.



+ PRÉVENTION ROUTIÈRE

Après une réunion d'information, 25 seniors se sont inscrits pour 4 demi-journées de remise à niveau du code.

Séances de 3 heures animées par Thierry Chacun, animateur de l'Association ANPER (Association Nationale pour la Promotion de l'Education Routière).

Au programme : les panneaux de signalisation, les intersections, les ronds-points, les marquages au sol, les croisements, le comportement, les nouvelles technologies (limiteur et régulateur de vitesse), le constat amiable, les incidences des problèmes physiques liés à l'âge...

« J'ai mon permis depuis 50 ans, tout est à revoir ».

« Je découvre la différence entre un carrefour à sens giratoire et un rond-point ».

A l'issue des quatre séances, il est proposé, à ceux qui le souhaitent, un audit de conduite.





ATELIER RELAXATION- BIEN ÊTRE

Apprenez à placer votre corps et votre esprit sous le signe de la détente.

En 10 séances d'une heure et demie, Venez profiter d'une parenthèse pour votre bien être. Vous découvrirez comment accéder à la détente corporelle profonde et ainsi à relâcher le mental afin de l'aider à s'apaiser, se calmer et vous offrir un état de bien-être.

Un moment convivial de ressourcement pour les + de 60 ans !

Se déplacer pour y aller, se libérer ces après-midis ne doivent pas être des obstacles. Des solutions peuvent être trouvées, contactez Lucie Huchet



IST-FULGENT LES ESSARTS
Prévention Seniors

CIAS
Prévention Seniors

Lucie HUCHET
Chargée de Prévention Seniors
Tel. 06 73 71 04 65
caul@seniors.prevention@orange.fr

Pour les + de 60 ans qui souhaitent s'offrir une bulle de bien-être

Proposé par le CIAS
Communauté de communes
St Fulgent - Les Essarts

10 mardis

7 - 14 - 21 - 28 Janv.

4 - 11 Février

3 - 10 - 17 - 24 Mars
sauf vacances scolaires

10h à 11h30

à BOULOGNE
salle omnisports
(la tisanerie)

10€ les 10 séances

Inscriptions
Lucie HUCHET

Tel : 06.73.71.94.65

CARINE SENNEGON

Psycho-Relaxologue

www.carine-sennegon.com



La MSA Loire-Atlantique - Vendée se mobilise en organisant des Ateliers Peps Euréka

Notre mémoire est en pleine forme

Réunion d'information

Inscriptions aux ateliers à l'issue de la réunion

MERCREDI 8 JANVIER 2020 À 10 H 00
Salle des Camélias, rue des Erables
SAINT FULGENT



Pour tout renseignement, contactez la MSA Loire-Atlantique - Vendée au 02 40 41 30 83



COMMISSION COMMUNICATION

+ « J'Y VAIS, J'Y VAIS PAS ??? »



Petit rappel du code de la route...



COMMISSION VOIRIE - URBANISME

+ DÉMARCHES URBANISME

Sur le site www.ccfulgent-essarts.fr, vous trouverez tous les imprimés nécessaires en urbanisme : onglet urbanisme et habitat - autorisations d'urbanisme, puis cliquer sur la photo construire ou réhabiliter. **Toutes les situations possibles sont répertoriées.** Vous pourrez alors imprimer le document dont vous avez besoin.

Le service urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent - Les Essarts peut également vous recevoir pour tous vos travaux de construction, **d'extension** ou de rénovation. Ce rendez-vous sera l'occasion de connaître **le montant des taxes d'urbanisme** que vous devrez acquitter afin de les inclure dans votre plan de financement.

Le dépôt de votre dossier se fait ensuite au secrétariat de la Mairie dont dépend le terrain. Après le délai d'instruction, un arrêté vous sera remis. **Vous ne devez en aucun cas commencer les travaux avant d'en avoir l'autorisation.** Des travaux supplémentaires pourront être exigés pour vous mettre en conformité ou votre projet devra être modifié.

NB : le plan local d'urbanisme n'est pas validé à ce jour. Il faut donc déposer une déclaration préalable pour toute construction de moins de 20 m² et un permis de construire au-delà.

Service ADS
(Application des Droits des Sois)
Demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux...

Illes démarches

- 1 Renseignements auprès du service ADS de la Communauté de communes en amont de votre projet et dépôt du dossier
- 2 Dépôt ou envoi du dossier en MAIRIE qui assurera la transmission au service ADS de la Communauté de communes, pour instruction.

Pour toute information sur la réglementation et/ou conseil et avis sur vos projets, le service ADS de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts est à votre disposition, du lundi au vendredi.
 Sur rendez-vous tous les jours. Sans rendez-vous UNIQUEMENT les après-midis de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi : 16h30)
 Tél : 02 51 43 81 61 de 13h30 à 17h30
E-mail : urbanisme@ccfulgent-essarts.fr

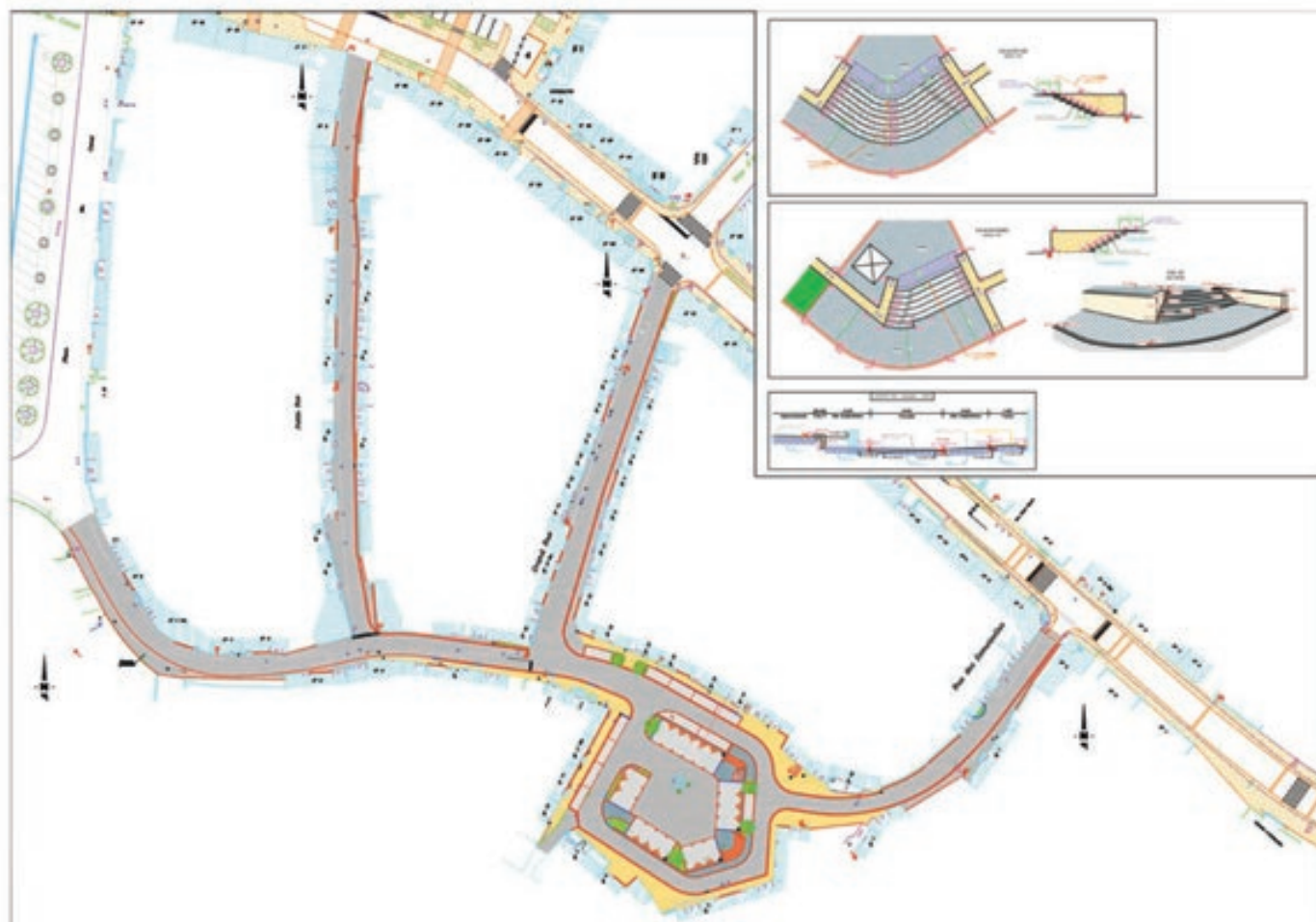
Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts
2 rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent

+ PROJET D'AMÉNAGEMENT DU VIEUX BOURG

La deuxième phase du projet d'aménagement du vieux bourg a débuté. Les travaux consistent à enfouir les réseaux électriques et de télécommunication sous terre et de proposer de nouvelles lanternes équipées de lampes LED.

Ces travaux sont réalisés par la société Eiffage de Montaigu sous maîtrise d'œuvre et d'ouvrage du SYDEV. La participation financière de la commune est estimée à hauteur de 110 880,00 € pour un coût global de 312 391,00 € TTC.

Ils se termineront au cours du mois de mars 2020 pour ensuite laisser la place aux travaux d'aménagement de surface pour lesquels une consultation est actuellement en cours. L'entreprise retenue devra réaliser les travaux avant la fin du mois de juillet 2020 et selon le plan d'aménagement définitif ci-dessous.



COMMISSION BÂTIMENTS

+ TRAVAUX DE RAVALEMENT : VESTIAIRES DU FOOT ET SALLE DE SPORTS

Cet été, les vestiaires du foot ont connu un grand nettoyage extérieur comprenant :

- le ravalement avec peinture de la partie bar et de la salle de réception,
- le nettoyage et le traitement anti-mousse de la partie vestiaires,
- le nettoyage de l'ensemble de la couverture.



Il a été réalisé dans le même temps le ravalement de la partie basse de la salle de sports (le long du terrain de foot).

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise SARL ROCHETEAU pour un montant de 10 114,64 € HT.

+ ENTRETIEN DES BÂTIMENTS :

En 2019, il a été également réalisé de nombreux entretiens sur les différents bâtiments communaux :

- l'entretien des chauffages et des ventilations sur l'ensemble des bâtiments,
- la réparation de la ventilation du centre périscolaire,
- la sécurisation de l'entrée du centre périscolaire ...

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

+ RÉTROSPECTIVE 2014-2019

Durant ce mandat, le conseil municipal des enfants s'est beaucoup investi.

En 2014, les enfants ont organisé un **après-midi jeux** sur le thème des 5 sens avec les papys et mamies qui le souhaitaient. Avec la participation des élèves de l'école et de l'équipe enseignante, ils ont également **fleuri les parterres** autour de l'école comme les années passées.

En 2015, les **plantations** ont été reconduites. Les enfants ont aussi organisé, avec la collaboration de Trivalis, une ½ journée de **ramassage de déchets** dans la commune. 62 kg de déchets ont été récupérés ! Cette même année, un **concours sur le recensement** a été mis en place (préparation de l'affiche, demande de lots aux artisans locaux). 50 personnes ont tenté leur chance !



En 2016, de **nouvelles plantations** ont été réalisées. Ils ont aussi décidé de **récolter des bouchons** pour aider les personnes handicapées à financer l'achat d'un fauteuil, d'une prothèse... Ils ont réfléchi à la forme de l'objet, à l'endroit où ils allaient le placer. Tout naturellement, le livre et l'école furent leurs idées. Loïc Baubry leur a fait le livre. La visite du local de stockage de St Georges leur a permis de mieux comprendre le suivi et le tri des bouchons. 3 membres du CME ont également participé à une **rencontre avec d'autres jeunes à la communauté de communes** qui leur avait demandé de recenser les besoins des communes afin de mettre en place le nouveau PLUIH.



GRAND CONCOURS

Organisé par le conseil municipal des jeunes

Nous vous invitons à participer à notre concours sur le recensement 2015.

Une réponse par famille pourra être déposée dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 30 juin 2015.

Le résultat vous sera donné lors des vœux du maire 2016.



30

COUPON RÉPONSE

(À déposer dans la boîte aux lettres de la mairie)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Combien y avait-il d'habitants à Bazogeais au dernier recensement ?

_____ habitants.

En 2017, les enfants ont réalisé un dessin, avec la participation de Sébastien Guitton, pour mettre sur un **panneau afin de mobiliser la population sur le stationnement gênant des véhicules.**



En 2018, ils ont fait le choix d'**agrandir l'aire de jeux**. Une balançoire et une cordée ont ainsi pu être installées. Ils ont également participé à leur **premier jumelage** avec le CME de Chauché. Des échanges d'idées très constructifs !



En 2019, ils ont réitéré les échanges avec les enfants de Chauché.



A ces actions, viennent s'ajouter les animations reconduites chaque année comme **la réalisation de cartes de vœux** apportées aux aînés de plus de 85 ans, **la chasse aux œufs** ou bien encore **la confection de gâteaux au profit du Téléthon** (700 € de dons au Téléthon ces 6 dernières années) et **leurs participations aux commémorations, aux vœux**. Du temps est parfois consacré à des projets qui n'aboutissent pas puisqu'ils ne sont pas validés par le conseil des adultes (ex : mise en place de sacs à déjections canines, réorganisation de la chasse aux œufs).



Le 18 novembre dernier, 3 nouveaux élèves de CE2 ont rejoint l'équipe pour remplacer les 3 CM2 de l'an passé partis au collège. Bienvenue à Eloane, Manon et Alix !



Lors de la première réunion, chaque membre de l'équipe a pu partager ses idées. Idées qui ne manquent pas... Cette nouvelle année promet encore d'être riche en actions !

AVIS DE LA MAIRIE

+ BOÎTAGE POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu sur notre commune du 16/01 au 15/02/2020. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Pour la région Pays de Loire en 2015, la commune de Bazoges a été classée au 1er rang pour l'utilisation du recensement internet avec 87 % de résultat internet.

2 agents recenseurs ont été recrutés. Les **16 et 17 janvier 2020**, un courrier avec tous les renseignements utiles sera déposé dans les boîtes à lettres. Sur la notice figurera les identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Les champs du formulaire sont préremplis automatiquement en fonction des réponses. **Le secrétariat de la mairie pourra vous accompagner dans cette démarche aux heures d'ouverture au public.**

Pour les personnes à recenser qui n'utiliseront pas le téléservice ou pour ceux qui ne possèdent pas de boîtes à lettres, les agents recenseurs se présenteront à leur domicile. Chaque foyer recevra alors une feuille de logement et autant de bulletin individuel que de personnes. Sur ces documents, il faut renseigner son âge, son niveau d'étude ou le degré de confort du logement.

Ces **questionnaires de recensement** peuvent parfois déranger certains habitants qui ont le sentiment d'être « fichés ». **La législation leur impose néanmoins d'y répondre.**



+ RECENSEMENT CITOYEN À 16 ANS

Tout jeune doit se faire recenser entre ses 16 ans et le 3ème mois qui suit son anniversaire. C'est une démarche obligatoire pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une attestation de recensement papier est remise à cette occasion. Ce document est à conserver car il servira de pièce justificative pour l'inscription aux examens.

Lorsque le secrétariat de la mairie dispose de la composition du foyer, les parents du jeune reçoivent un courrier les informant de la démarche à effectuer. Les jeunes qui ne sont pas connus ne sont donc pas avertis de leur période de recensement.

+ ATTESTATION EN LIGNE EN CAS DE PERTE DE DIPLÔME

Si vous avez égaré votre diplôme (brevet, CAP, BEP, baccalauréat, BTS) le nouveau service en ligne diplome.gouv.fr vous permet d'obtenir une attestation numérique certifiée de votre diplôme.



+ ÉLECTIONS 2020 : JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

2020 est une année électorale. Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Si vous êtes nouvel arrivant, vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales (dépôt de la demande en mairie ou sur servicepublic.fr). Il n'y aura **pas de permanence le mardi après-midi 31/12/2019**.

Bazoges compte plus de 1000 habitants. La présentation d'un **justificatif d'identité avec photo est obligatoire** pour pouvoir voter (carte d'identité en cours de validité, passeport...). Le bureau se situe toujours au Foyer Communal au 59 Rue de la Vendée.



+ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur la liste électorale est un acte **volontaire**, la démarche n'est pas automatique. Elle est possible tout au long de l'année par internet. Lors du dépôt, il vous faudra prouver votre identité (carte d'identité en cours de validité), votre domicile (facture justificative lié au logement) ou votre qualité de contribuable sur la commune.

Le propriétaire sera interrogé pour tout **citoyen qui quitte son logement** s'il ne donne pas ses nouvelles coordonnées.

Les **femmes mariées ou divorcées** doivent signaler au

secrétariat le nom d'usage utilisé. Comme pour la carte vitale, la modification n'est pas faite automatiquement sur la liste électorale.

Les **jeunes de 18 ans** sont inscrits d'office par l'INSEE dans la commune où le recensement citoyen a été enregistré à l'âge de 16 ans. Dans le doute, il faut venir consulter la liste électorale ou faire une inscription volontaire pour ceux qui ont changé d'adresse.

Les **jeunes qui ne sont plus étudiants** devront apporter la preuve de leur attache continue avec la commune. Aussi, tout jeune entre 20 et 26 ans pourra être interrogé sur sa situation.

+ RADIATIONS DES LISTES ÉLECTORALES

Après réception de la demande d'inscription en mairie ou la demande de justificatifs, la commission de révision décide de votre inscription ou de votre maintien sur la liste électorale de la commune.

Si un citoyen n'est plus domicilié sur la commune et qu'il n'est ni propriétaire, ni contribuable, il ne peut rester électeur.

Si vous avez changé d'adresse et que votre nouveau domicile ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié(e). Dans tous les cas, il convient de contacter votre mairie d'origine avant le jour des élections.

Tout électeur peut connaître sa situation en interrogeant le téléservice : servicepublic.fr

+ CARTES ÉLECTORALES

Le Répertoire Unique Electoral (REU) a été mis en place en 2019. Avant les municipales, **une nouvelle carte électorale** sera éditée pour toutes les **personnes inscrites entre le 01/04/2019 et le 07/02/2020**. Pour les autres Bazogeais, celle éditée l'an dernier est toujours valable.

Sont indiqués sur chaque carte : le numéro d'électeur, la commune de rattachement, le nom du bureau vote. **Le numéro de référence** du REU y est également mentionné. Pour rappel : ce numéro unique vous suivra tout au long de votre vie d'électeur.

+ CARTES D'IDENTITÉ



CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ et PASSEPORTS

Uniquement sur rendez-vous :



www.saint-fulgent.fr ou



02-51-42-62-26*

Pièces à fournir OBLIGATOIRES	Pièces à fournir POUR LES CAS PARTICULIERS
<p>► Le numéro ou code-barres de votre pré-demande ou la pré-demande imprimée ou le CERFA papier (page 1 remplie ENTièrement)</p> <p>► Photo d'identité, de moins de 6 mois (sans lunettes); ne pas la découper, pas de photo d'école ou ayant déjà servi pour un autre titre d'identité</p> <p>► 1 Justificatif de domicile de moins d'un an (original ou facture électronique)</p> <p>► carte nationale d'identité</p> <p>⚠ Pour les personnes hébergées ou les enfants majeurs : fournir une attestation d'hébergement, la pièce d'identité de l'hébergeant et une facture à son nom</p> <p>POUR LES DOSSIERS DE PIÈCES D'IDENTITÉS POUR MINEURS :</p> <p>► Remplir l'autorisation parentale à l'intérieur du CERFA orange (page 3)</p> <p>► Présence obligatoire du responsable légal et de l'enfant le jour du rendez-vous</p> <p>► Le responsable légal doit emporter sa pièce d'identité</p> <p>⚠ En cas de garde alternée ou de séparation : fournir la copie du jugement, le justificatif de domicile et la carte d'identité des deux parents. En l'absence de décision de justice, fournir une attestation conjointe des deux parents.</p> <p>POUR LES DEMANDES DE PASSEPORTS :</p> <p>► Timbres fiscaux : 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans 42 € pour les mineurs de 15 ans à 17 ans 86 € pour les personnes majeures</p>	<p>POUR LES PREMIÈRES DEMANDES ou EN CAS DE RENOUELEMENT D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ PÉRIMÉE DEPUIS PLUS DE 5 ANS :</p> <p>► 1 acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (sauf si le demandeur possède déjà une carte d'identité ou un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans) à prendre à votre mairie du lieu de naissance (sauf mairies adhérentes à la dématérialisation)</p> <p>► le livret de famille</p> <p>EN CAS DE RENOUELEMENT :</p> <p>► L'ancien passeport ou l'ancienne carte d'identité</p> <p>EN CAS DE CHANGEMENT D'ÉTAT CIVIL DEPUIS LA DERNIÈRE DEMANDE (mariage ou divorce) :</p> <p>► 1 acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois</p> <p>EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE LA CARTE D'IDENTITÉ/OU PASSEPORT :</p> <p>► Une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans ou un acte de naissance de moins de 3 mois</p> <p>► Un document avec photo d'identité (carte vitale, permis de conduire...) ou votre dernier avis d'imposition</p> <p>► La déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie)</p> <p>► 25 € en timbres fiscaux (pour les cartes d'identités)</p> <p>EN CAS DE DEMANDE URGENTE (2 mois délai légal instruction)</p> <p>► Un justificatif d'urgence (convocation à un examen, attestation employeur, justificatif de réservation)</p>



FAITES VOTRE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE !

Sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>
Créez votre compte et remplissez votre pré-demande

SIMPLE et RAPIDE :

Achetez vos timbres fiscaux en ligne !
<https://timbres.impots.gouv.fr>

*Horaires de la Mairie :

Du lundi au mercredi : 9h00 - 12h30 - 14h00 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 12 h30 - 14h00 - 17 h 00

Jeudi : 9h00 - 12h30
Samedi : 8h45 - 10h00 (Remise de titres uniquement)

+ DÉMARCHES POUR SIGNALER UN CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous invitons tous les nouveaux habitants à bien vouloir se présenter en Mairie **dès leur arrivée sur la commune**, munis :

- d'une **pièce d'identité**,
- d'un **justificatif de domicile**,
- de leur **livret de famille**.

Nous vous remettons le calendrier de ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes, et la fiche d'enregistrement au service de collecte

La commune est inscrite pour **les démarches en ligne**. Vous pouvez donc faire vos changements de coordonnées par l'intermédiaire du site service-public.fr. Ce service est disponible pour les nouveaux habitants et pour ceux qui quittent la commune.

+ DISTRIBUTION ET RÉEXPÉDITION DU COURRIER

Les utilisateurs du téléservice service-public.fr doivent faire valider leur changement d'adresse près d'un bureau de poste. Attention : **le transfert du courrier n'est pas automatique**.



+ DEMANDES D'ACTES D'ÉTAT CIVIL



Sur le site Service-Public.fr, vous pouvez obtenir **gratuitement** une copie ou un extrait d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès) pour un événement survenu en France métropolitaine ou dans les départements et collectivités d'Outre-Mer.

Certaines communes peuvent toutefois demander à l'usager le paiement des frais postaux.

Un décret paru au Journal officiel du 26 septembre 2019 permet la délivrance sous forme électronique des actes de l'état civil gérés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, pour les Français de l'étranger (consulter le site servicepublic.fr).

Pour ceux qui ne disposent pas d'ordinateur, 2 solutions restent possibles :

- se présenter à la mairie où l'acte a été rédigé,
- ou adresser un courrier à la mairie concernée avec une enveloppe timbrée pour l'envoi du document.

+ DÉPÔT DE CRAYONS ET DE CARTOUCHES D'ENCRE

Deux bacs de collecte sont positionnés dans le hall de la mairie, de part et d'autre de la porte de l'accueil :

- un gros crayon orange pour déposer les feutres ou stylos qui n'écrivent plus,
- une urne transparente pour les cartouches d'encre.

+ VIOLENCES CONJUGALES

Le **3919** est un numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Cet appel est anonyme et gratuit 7 jours sur 7, 24h/24.

+ COLLECTE DE COQUILLES À L'OCCASION DES FÊTES

À l'occasion des fêtes de fin d'année, une collecte de coquilles **d'huîtres** et autres coquillages (**Saint-Jacques, moules, bigorneaux...**) sera mise en place via des containers spécifiques dans les 2 déchèteries de la mi-décembre 2019 à la mi-janvier 2020. Les crustacés (crevettes, crabes, langoustines...) restent toujours interdits.

+ DÉMARCHAGE À DOMICILE

La municipalité ne mandate aucune société pour intervenir à votre domicile.

Pour rappel, le **certificat de conformité** de votre logement est **toujours valable** même si votre habitation n'est pas récente. Ce document vous a été remis à la suite d'une autorisation (déclaration de travaux ou un permis de construire).



+ MAILS FRAUDULEUX

Service-public.fr est le site officiel de l'administration française. Il vous met en garde contre l'envoi de courriels frauduleux se faisant passer pour ce téléservice.

Si vous recevez un courriel vous invitant à fournir les coordonnées de compte bancaire, n'y répondez pas. Il s'agit d'une manœuvre frauduleuse pour vous inciter à livrer vos données personnelles. Supprimez le mail de votre messagerie électronique.

Si vous avez déjà communiqué vos données bancaires, prévenez votre banque pour faire opposition. **Service-public.fr ne demande pas d'argent, n'en rembourse pas et ne cherche jamais à recueillir des coordonnées bancaires.**

Rappel :

- Les banques et les impôts ne demandent jamais de coordonnées bancaires par mail.
- Si vous recevez des messages non sollicités sur votre messagerie électronique, vous pouvez l'indiquer sur signal-spam.
- Pour signaler des contenus ou des comportements illicites sur internet, connectez-vous au site internet-signalement.gouv.fr.

+ AVIS DE LA GENDARMERIE



A l'approche des fêtes de fin d'année, le démarchage à domicile de vendeurs de calendriers est fréquent.

Bien souvent, la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent son attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, gendarmes, pompiers, etc..).

Lorsqu'une personne se présente à la porte du domicile, il faut systématiquement :

- identifier le ou les visiteurs visuellement par la fenêtre, le visiophone, l'entrebâilleur ou le viseur optique,
- exiger la présentation d'une carte professionnelle et (ou) de l'ordre de mission même si cette personne porte un uniforme,
- solliciter la présence d'un ami ou d'un membre de votre famille susceptible de se déplacer rapidement,
- en cas de doute, refuser l'accès à votre domicile et devant l'insistance de votre interlocuteur, téléphoner à l'organisme dont il prétend dépendre ou menacer de faire appel à la gendarmerie.
- Si le démarcheur est parvenu à rentrer dans votre habitation, ne le laisser jamais seul, même si une 2ème personne se présente à votre porte car il s'agit probablement d'un complice.
- En cas de démarchage à domicile abusif avéré, il convient de conserver les preuves, ne toucher à rien, observer les contrevenants et prévenir immédiatement la gendarmerie.

Sachez qu'un policier ou un gendarme ne se présentera jamais à votre domicile avec un voleur qu'il aura arrêté. De plus, il ne vous demandera pas de lui présenter vos bijoux, votre argent ou autres objets de valeurs.

+ TRI DES EMBALLAGES : NON AUX IMBRIQUÉS !

Depuis maintenant deux ans, tous les emballages se trient en Vendée ; une bonne chose pour faciliter le geste du tri de l'habitant, favoriser le recyclage et la valorisation de nos déchets. En raison d'emballages imbriqués, la séparation technique des emballages, à VENDEE TRI, est difficile à réaliser, malgré les équipements automatisés. L'électro-aimant capte les boîtes de conserve en acier et emporte, malheureusement, le pot de yaourt emboîté dedans. Autre, exemple, le rayon infrarouge des trieurs optiques ne voit que l'emballage extérieur. Ainsi des capsules en aluminium dans des boîtes en carton ne sont détectées. Tous ces emballages ainsi dissimulés ne connaîtront pas le recyclage. En plus, les balles de matière conditionnées contenant des intrus seront refusées par le recycleur.

Alors n'imbriquez jamais un emballage dans un autre ; autrement dit, n'emboitez pas vos emballages.

Ces erreurs représentent un coût pour la collectivité, et donc **pour l'usager**. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage.

Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler **qu'une fois vidés, les emballages, et seulement les emballages**, sont à déposer en vrac, **séparés des uns des autres**, dans les sacs ou bacs jaunes. Et si vous avez besoin de gagner de la place, vous pouvez compacter, un par un, vos emballages.

Pour rappeler aux Vendéens cette consigne essentielle dans le tri de leurs emballages, Trivalis lance une campagne de communication départementale. Le message « Sortez-moi d'ici, je veux une nouvelle vie ! » est celui d'un malheureux... pot de yaourt, imbriqué dans une boîte de conserve, qui n'espère qu'une chose, sortir de là pour avoir droit, lui aussi, au recyclage.



+ ASSAINISSEMENT COLLECTIF : UN DIAGNOSTIC ET UN RÉFÉRENCIEMENT POUR UNE PROGRAMMATION DE TRAVAUX

Depuis novembre 2019, la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts a lancé un **diagnostic de l'assainissement collectif** sur son territoire.

L'objectif de cette étude est d'identifier l'origine des problématiques en assainissement (présences d'eaux parasites dans les réseaux, insuffisance de capacité de traitement au niveau des stations d'épurations...).

Cet état des lieux permettra à la collectivité de bâtir un **programme d'investissement** sur 10 ans, en priorisant les actions à mener, dans une logique d'optimisation du service et de maîtrise du coût de l'assainissement.

Ce travail s'accompagnera d'une **numérisation de l'ensemble des réseaux** d'eaux pluviales et d'eaux usées. La collectivité disposera ainsi d'une meilleure connaissance de son patrimoine. Ce géoréférencement permettra également d'anticiper de futures obligations réglementaires en ayant une précision fine de l'emplacement des réseaux.

Pour l'accompagner dans cette démarche de recensement, la Communauté de communes a mandaté le **bureau d'étude IRH**. L'étude devrait se poursuivre jusqu'à l'été 2021.

Cette étude est subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, ainsi que par le Conseil départemental de la Vendée.



Dans le cadre du diagnostic du réseau d'eaux usées, **des inspections fumigènes et des reconnaissances de terrain en journée et de nuit (ouverture et inspections des regards...)** seront effectuées par le bureau d'études IRH sur l'ensemble des communes du territoire.

Cette opération (pour les inspections fumigènes) consiste à insuffler de la fumée dans le réseau d'assainissement d'eaux usées de la rue (sur domaine

public ou servitudes privées), afin de contrôler la nature des raccordements de chaque habitation.

La fumée utilisée pour effectuer ces contrôles est inodore et inoffensive : il s'agit de paraffine alimentaire.

En amont des tests, une information spécifique sera donnée secteur par secteur afin de prévenir chaque habitant.

Pour éviter l'introduction de fumée dans votre habitation au moment de l'opération, vérifiez qu'il y ait de l'eau dans les toilettes et dans les siphons... et assurez-vous que ces derniers soient bien étanches.

La réalisation de ces inspections sur les communes est prévue durant l'année 2020.

Les pompiers et la gendarmerie seront avertis de la date de démarrage et de l'arrêt des inspections.

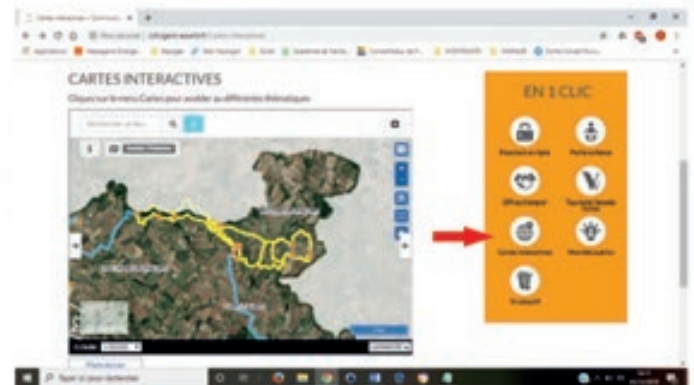
Renseignements :

Communauté de communes - Service assainissement

02 51 43 81 61 - assainissement@cfulgent-essarts.fr.

+ CARTES GRANDS PUBLIC

Vous pouvez consulter différentes cartes sur le portail grand public accessible sur le site Internet de la Communauté de communes : www.ccfulent-essarts.fr. Vous trouverez par exemple les documents d'urbanisme, les sentiers de randonnées, les points de recyclage, les zones de lotissements ou les zones d'activités économiques.



VIE ECONOMIQUE

| NOUVEAUTÉS CHEZ « 2ème RUE »

Depuis quelques jours, Stéphanie a posé ses ciseaux, tondeuses et rasoirs chez 2ème rue ! À deux, nous pouvons ainsi vous proposer de nouveaux services. D'un côté, la coloration végétale va pouvoir prendre plus de place sur notre planning et de l'autre, c'est pour vous Messieurs que ça se passe. Et oui ! Le service Barbier est arrivé ! Que vous optiez pour une barbe de 3 jours, une barbe façon « Chabal » ou encore une barbiche et des moustaches, nous vous proposons quelques conseils... au poil !

+ LES NOUVEAUX HORAIRES :

Le mardi : 9h-12h / 14h-19h
 Le mercredi : 9h30-12h30 / 14h-19h
 Le jeudi : 9h-12h / 14h-20h
 Le vendredi : 9h-19h
 Le samedi : 8h-14h

+ PETITE ACTION EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :

Dorénavant, nous enverrons tous les cheveux que nous couperons à Coiffeurs Juste. C'est une association qui transforme les cheveux :

- en isolation thermique et phonique,
- en filtres pour les hydrocarbures,
- en engrais,
- en répulsif pour éloigner les animaux sauvages des jardins et des vignes.



SECOURS CATHOLIQUE



Equipe Saint Fulgent



OUVERT à TOUS !

Qui sommes-nous ?

Le Secours Catholique-Caritas France est une association reconnue d'utilité publique et un service de l'Eglise catholique, membre du réseau Caritas Internationalis.

Nos Valeurs

Confiance: croire et espérer en chaque personne et valoriser ses capacités.
Engagement: volonté de se mettre au service, de recevoir et de donner, d'agir pour la justice.
Fraternité: manifester du respect, de l'affection, de l'entraide et la joie d'être ensemble.

Nos principes d'action

- Agir avec les personnes qui vivent la pauvreté
- Porter attention à la dimension spirituelle de chacun
- Prendre le temps de la relation et inscrire nos actions dans la durée
- Agir en partenariat et en réseau, localement et globalement.

PERMANENCES

Espace vêtements	
Samedi	14h30-16h30
Atelier convivialité	
Lundi (2ème et 4ème du mois)	14h15-16h15
Mardi (1er du mois)	14h30-18h00



Secours Catholique

2, imp. de la Fière
85250 Saint Fulgent
Animatrice territoire Bocage
06.77.15.96.82

Faire un don : <http://don.secours-catholique.org/>
 Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Découvrez nos actions

Accueil et écoute

Les bénévoles sont à votre écoute. Venez échanger autour d'un café et prendre le temps de discuter.



Espace vêtements

Ouvert à tous, vous pouvez donner des vêtements en bon état et leur donner une nouvelle vie.

(C'est aussi l'occasion de s'habiller sympa à un tarif solidaire).

3 braderies par an : printemps, été, automne.

Ensemble,

Aides

Après contact avec les services sociaux, l'équipe peut allouer une **aide financière**, le plus souvent possible sous forme de prêt.

Les personnes habitants Bazoges, St André ou St Fulgent peuvent recevoir une **aide alimentaire** 1 fois par mois sur une durée déterminée ; celles de Beurepaire, Mesnard et Vendrennes dépendent de l'épicerie solidaire des Herbiers.



Action internationale

Pour soutenir l'action internationale du Secours Catholique, chaque année une **randonnée pédestre** est organisée le 3ème dimanche de février dans l'une ou l'autre des 6 communes.

construisons un monde

Et aussi...

Atelier de convivialité

Ouvert à tous, c'est l'occasion de rencontres conviviales, d'échanger ses savoir-faire, de rompre la solitude.

Venez tricoter, marcher, jouer, cuisiner...



Appel à bénévoles

Le Secours Catholique est en recherche d'une responsable ou de co-responsables pour l'équipe. Pour répondre toujours mieux aux besoins des personnes, de nouveaux bénévoles seraient les bienvenus.

juste et fraternel.

Randonnée pédestre
pour tout public

Dimanche 16 février 2020
VENDRENNES

départ salle Vendrina

- à 14h30 pour les 10 km
- à 15h00 pour les 5,5 km

Organisée par le Secours Catholique pour des actions de solidarité internationale
Adultes : 4 € Enfants : gratuit




AMAD DES 3 CHEMINS

+ POUR QUI ?

Notre SERVICE DE SOINS s'adresse :

- aux personnes de plus de 60 ans, dépendantes et/ou en situation de handicap,
- aux adultes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

+ POUR QUOI ?

Pour accompagner :

- les personnes qui souhaitent rester vivre à leur domicile,
- les aidants dans la bienveillance en leur donnant des conseils pratiques,
- les atteintes dues au vieillissement et/ou à la maladie,
- le retour à domicile après une hospitalisation.

+ COMMENT ?

Les INFIRMIÈRES COORDINATRICES :

- évaluent la perte d'autonomie et établissent un projet de soins individualisé avec la personne accompagnée,
- encadrent l'équipe d'aides-soignants.AMAS

Les AIDES-SOIGNANTS assurent à domicile :

- des soins personnalisés : hygiène et confort, mobilisations, transferts et habillage...
- des conseils en matière de : prévention (alimentation, repos, médicaments, hydratation...), d'adaptation (aide à la mobilisation, stimulation à la marche...), d'amélioration du quotidien...

Le Service de Soins A Domicile (SSIAD) intervient sur prescription médicale (Prise en charge par la sécurité sociale).

L'AMAD intervient sur les communes : Bazoges-en-Pailers, Beaurepaire, La Boissière de Montaigu, La Bruffière, Chavagnes-en-Pailers, La Gaubretière, Saint Fulgent et Les Landes Genusson.

Infirmière Coordinatrice :
Mme ROCHEREAU Chantal
Pôle ELISANTE 16 rue des Arcades
85 250 Saint Fulgent
02.51.07.73.63



Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'au 1er janvier 2020 :

L'AMAD des 3 chemins, l'AMAD de St Gilles Croix de Vie, l'AMAD de ST Jean de Monts, l'AMAD Sud Vendée, le SADAPA de la Roche sur Yon et l'ADAP de La Roche Sur Yon et Luçon fusionnent et deviennent

ADAMAD

Association Départementale d'Accompagnement et de Maintien A Domicile

L'objectif de cette fusion est de renforcer les activités et les moyens de chaque association afin de mieux répondre aux besoins de la population.

LES BAMBINOUS

+ ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES

En septembre, plusieurs de nos bambins sont rentrés à l'école. Nous leur souhaitons une bonne continuation !

Les matinées d'éveil ont repris au centre périscolaire le mardi et vendredi de 10h à 12h. Des activités leur ont été proposées telles que bricolages d'Halloween, jeux de constructions et d'assemblage, lecture... Les assistantes maternelles sont aujourd'hui sur la réflexion de bricolages de Noël qui avance à grand pas.

Les animations proposées par le RAM sont toujours d'actualité, celles-ci sont réalisées une fois par mois. Les dates sont visibles sur le site de la communauté de communes du Pays de St Fulgent - Les Essarts. Il est également possible de s'inscrire sur ce site pour que l'animatrice Lucie puisse mieux organiser ces matinées.

Le 25 septembre, l'association « Les Bambinoux » a organisé une sortie au Centre de Secours de Chavagnes-en-Paillers. Une soixantaine d'enfants ont pu évoluer et découvrir les lieux, le matériel, les véhicules et aller au contact des pompiers, sous les yeux vigilants des assistantes maternelles qui les encadraient. Une activité qui a été très appréciée !

Nous remercions les deux pompiers présents qui ont pris le temps de leur expliquer leur métier, de les faire monter dans les camions et d'avoir été à leur écoute... Peut-être que cela a déclenché quelques futures vocations...

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine !



Date à retenir : 15 janvier 2020 Assemblée Générale





LA CABANE À RIRES

+ RENTRÉE 2019 :

Encore du changement dans l'équipe d'animation ! Anne a repris la direction après le départ de Marjorie, à qui nous souhaitons un bel avenir professionnel. Elle est accompagnée des animatrices Audrey, Marie, Christelle et nous avons eu le plaisir d'accueillir Ludivine, animatrice également pour compléter cette belle équipe.



+ WEEK-END STRUCTURES GONFLABLES :

Belle réussite pour cette première édition ! Les enfants ont été très nombreux à venir profiter de ce moment de détente et de rigolades ...



Nous tenons encore une fois à remercier la municipalité, nos partenaires et sponsors pour leur soutien et leur aide, ainsi que toutes les personnes qui nous ont accompagnés tout au long du week-end pour la mise en place et le bon déroulement de cette manifestation.

+ VACANCES DE LA TOUSSAINT :

Pendant les vacances, les enfants ont aidé Carabouille la citrouille à retrouver son invitation pour la fête d'Halloween organisée par Ephigénie la sorcière. Ils ont pu retrouver des morceaux de l'invitation au fil des jours grâce à différentes activités : bricolages, jeux, chansons, balades, sortie Flunch-Cinéma, pour terminer par le défilé déguisé d'Halloween durant lequel ils ont été chaleureusement accueilli par les Bazogeais !



+ ANIMATION JEUNESSE (DU CM2 À LA 5ÈME) :

Les jeunes ont fait une action jus de pommes dans le but de financer leur camp de l'été prochain. Si tu as l'âge et que tu souhaites intégrer le groupe de l'animation jeunesse, n'hésite pas à venir te faire connaître auprès d'Audrey.

+ AGENDA :

* Assemblée Générale : jeudi 19 mars au Foyer Communal

L'équipe d'animation ainsi que les membres de l'association la Cabane à Rires vous souhaitent de joyeuses fêtes et une excellente année 2020 !



ÉCOLE SAINT PIERRE

La rentrée 2019 est marquée par l'ouverture de la 9ème classe à l'école Saint Pierre. 232 enfants sont accueillis cette année : une progression de 14 élèves par rapport à l'année dernière.

Un projet immobilier permettant d'accueillir dans un premier temps une classe et un pôle administratif est en cours avec l'OGEC et les services de la direction de l'enseignement catholique.

L'équipe pédagogique s'est étoffée de trois nouvelles enseignantes à la rentrée :

- Mélanie GARNIER est titulaire de la classe de CE2. Maude CHARRIER la remplace le lundi.
- Marie BLANCHET arrive des Deux-Sèvres et accueille les enfants de CE1 et CE2.
- Nathalie THIBEAUD remplace Loïc GAUTIER sur le poste du regroupement d'adaptation.

L'équipe éducative 2019-2020 :

Au premier plan : Mélanie GARNIER, Marie BLANCHET, Evelyne GROLIER, Maude CHARRIER et Sonia MIELOT ;

Au second plan : Doriane FONTENEAU, Annabelle DOUILLARD, Adeline MINCHENEAU, Cécile MARTINEAU, Sophie PASQUIER, Christelle DURANTEAU, Marie-Laure LAIDIN, Maryse BAUDRY et Lauriane FRELAT.



Cette année, les enfants partiront à la découverte du monde en faisant escale sur 5 continents. Ils ont découvert l'Europe (paysages, monuments, gastronomie, culture....) de la rentrée aux vacances de la Toussaint et voyageront en Amérique jusqu'à Noël.

Par l'intermédiaire de l'UGSEL (Fédération sportive et éducative de l'enseignement libre), les maternelles ont bénéficié d'une animation « Baby hand » et les CE2-CM1 et CM2 se sont initiés au baseball.



Les enfants du CP au CM2 bénéficieront des interventions « Musique et danse » proposées par le conseil départemental à partir du mois de janvier.

Les CM1-CM2 partiront en classe de neige au Pla d'Adet du 20 au 24 Janvier pour découvrir le milieu montagnard et les joies du ski et de la luge.

De nombreuses actions qui permettront aux enfants de l'école d'apprendre, de grandir et de s'ouvrir au monde qui les entoure.



APEL

En cette nouvelle année scolaire, l'A.P.E.L. continue ses activités. Elle a accueilli les nouveaux parents le 27 août. Cette rencontre a permis aux parents dont les enfants rentrent en petite section de découvrir l'école. Une boisson leur a été offerte et cela nous a permis également de présenter notre association.

Une vente de gâteaux bijou a été proposée. Cette action rencontre un vif succès, les familles sont gourmandes. 606 boîtes ont été vendues, soit un bénéfice de 805,20€.

Le 7 octobre, les enfants se sont faits beaux pour les traditionnelles photos de classe. Elles ont été prises dans la bibliothèque. L'A.P.E.L. tient d'ailleurs à remercier la mairie pour le prêt de la salle.

Une vente de chocolat a été réalisée courant novembre. Ils ont été livrés avant les vacances de Noël.

Nous continuons aussi nos différentes actions de recyclage. Vous pouvez déposer vos crayons usagés dans les points prévus (Baz'bar, mairie, périscolaire) et vos emballages de brioches à l'école par l'intermédiaire d'un enfant scolarisé.

Toutes ces actions permettent de financer les projets pédagogiques et les sorties scolaires.

Pour contacter notre association, écrivez-nous à l'adresse suivante : apel.bazoges.en.pailers@gmail.com

Nous tenons à remercier les parents et tous les habitants de Bazoges-en-Pailers pour leur soutien lors de nos différentes opérations.



Programme de recyclage des instruments d'écriture

Articles acceptés

* Attention les bâtons de craie ne sont pas acceptés.

Articles non acceptés

				
---	---	---	---	---



PROGRAMME DE RECYCLAGE HARRYS

DÉCHETS ACCEPTÉS



Les emballages de pains spéciaux de toutes marques

Les emballages de pain de mie de toutes marques

Les emballages de viennoiseries de toutes les marques (emballages de brioches, pain au lait, goûters pour enfants et les brioches individuelles)

Visuels non contractuels

Déchets acceptés dans le programme :

- Les emballages de pain de mie de toutes les marques
- Les emballages de pains spéciaux de toutes les marques (emballages de pains à burger, pains à sandwich et toasts)
- Les emballages de viennoiseries de toutes les marques (emballages de brioches, pain au lait, goûters pour enfants et les brioches individuelles)

Déchets non acceptés dans le programme :

- Tous les emballages de pain « sans gluten »
- Tous les emballages de baguettes
- Tous les emballages de muffins et pancakes
- Tous les emballages de bagel et de pains à hot dog
- Tous les emballages de pain d'épices
- Tous les emballages de wraps, pains pitas, naans, pains libanais et pains suédois
- Tous les emballages de céréales et barres de céréales
- Tous les emballages de biscuits et de gâteaux
- Tous les emballages de biscottes et de tartines
- Tous les emballages de chocolats et de confiseries




+ COMMISSION CLASSE DE NEIGE

La commission a pour but de trouver des fonds pour réduire le coût de la classe de neige. Les 29 et 30 juin, elle a proposé une opération bennes ferraille qui a remporté un franc succès avec un bénéfice de 643 €.

Des bennes papiers et cartons ont été proposés ce même week-end, les résultats sont de 7,640 T pour 420,20 € pour le papier, et 2,200T de carton. Malheureusement, le prix du tonnage étant trop bas, le centre de tri n'a pas payé la benne carton.

Une collecte de vêtements a eu lieu les 27 et 28 septembre avec 3,820 T pour 305,60 €.

La commission classe de neige continue ses actions et remercie tous les parents et les Bazogeais pour leur implication.

OGEC

+ L'ÉCOLE VA S'AGRANDIR !

Nous pouvons désormais affirmer que l'école va s'agrandir. En effet, au vu du nombre d'enfants toujours en augmentation, nous manquons de place au sein de l'école. Pour pallier à cela, la maison se situant juste à côté de l'école a été rachetée. Une commission composée de membres OGEC, de membres APEL, du chef d'établissement, du corps enseignants ainsi que des ASEM travaillent en équipe avec la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique) pour réaliser cet aménagement. Les travaux de la maison devraient commencer vers le mois de juin 2020 pour une durée d'environ 1 an. Un modulaire a été installé pendant la durée des travaux servant de salle de réunion.

+ LOTO

Actuellement, l'OGEC prépare le loto de l'école qui se déroulera à la salle des Mottais le dimanche 9 février 2020 à 14h30. Ouverture des portes pour la vente de cartes à 13h30. De nombreux lots à gagner, venez tenter votre chance !

Petit message de l'APEL : Suite à l'effondrement du prix du papier, les centres de tri financent de moins en moins les bennes à papier et ne paient plus pour le carton. Malgré tout, nous continuons ces opérations pour le papier avec prudence, mais il n'est pas impossible de suspendre provisoirement les collectes de papier. Pour le carton, nous avons décidé d'arrêter. Nous vous tiendrons informés de notre décision.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les habitants de Bazoges pour leur effort en recyclage de papier. Grâce à vous, depuis le début de ces bennes, ce sont au total 86,800 T de papier, 15,630 T de cartons qui ont été recyclés, pour un total de 6 748,20 €.

Dimanche 9 Février 2020

LOTO

À la salle des Mottais à Bazoges-en-Pailhères

À 14h30 - ouverture des portes à 13h30

Enfants :
Trampoline 3.05cm
Appareil polaroid
Instax
Carte 50€ jouet club

Adultes:
Plancha à gaz
Trottinette électrique
Caddie 100€

Et de nombreux autres lots....

Tarifs :
Adultes 3.50€ la carte
17.50€ les 5 cartes + 1 gratuite
Enfants 2.50€ la carte
12.50€ les 5 cartes + 1 gratuite

ÉCOLE PIERRE

+ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au cours de l'assemblée générale du 15 novembre, Hélène Cousseau, Céline Gaboriau, Mickaël Seguin, Mathieu Fortin et Yann Coulonnier ont souhaité arrêter. L'OGEC les remercie beaucoup pour leur investissement, leur temps personnel et toute l'aide apportée à l'association.

Jean-Marc Hily, Dimitri Barbaud, Emmanuelle Deveaux, Sandra Billard, Camille Guichard et Magali Giraud ont souhaité rejoindre l'équipe ! Bienvenue à eux !



À ce jour, l'OGEC se compose de 17 membres ainsi répartis :

- Président : Fabien Gruselle
- Vice-président : Maxime Caudron
- Trésorière : Marion Vinet
- Vice trésorière : Aurélie Martineau Jamin
- Secrétaire : Charlène Gaborieau
- Vice-secrétaire : Anne Jamin

Membres : Jérôme Elineau, Pauline Bulteau, Antoine Berthomé, Marie Liard, Josselin Pineau, Jean-Marc Hily, Dimitri Barbaud, Emmanuelle Deveaux, Sandra Billard, Camille Guichard et Magali Giraud.

+ LE TRAIL DE LA BULTIÈRE

Pour cette 11ème édition, nous pouvons dire que 439 coureurs étaient au rendez-vous malgré une météo capricieuse. Les coureurs ont plutôt apprécié ce changement de date car ils ont eu plus de temps pour s'entraîner après l'été. Pour ceux ayant une licence, c'était aussi plus simple étant donné qu'elle avait été renouvelée début septembre.

Comme toujours, nous remercions les bénévoles qui étaient présents et les sponsors pour leur soutien financier. Cette aide nous est précieuse et indispensable !

L'équipe vous donne déjà rendez-vous le 18 octobre 2020 pour sa 12ème édition.



THÉÂTRE



La nouvelle saison de théâtre a commencé au mois de septembre et les répétitions vont bon train pour les adultes comme pour les enfants.

Cette année, la troupe des « petits lézards » a encore évolué pour notre plus grand plaisir, elle compte 14 membres répartis en 2 groupes. L'un avec les enfants du primaire à partir de 8 ans et l'autre avec les collégiens et plus. Les enfants ont la chance de continuer de travailler avec Séverine qui leur apprend beaucoup sur le théâtre.

Pour les ados, cette année, ils joueront une pièce de Géraldine Menuet « Jardin public ». Pour les jeunes, ce sera « Les chipies », une pièce qu'elles ont créée à l'aide de Séverine et de leur imagination.

Concernant les adultes, nous sommes cette année 7 acteurs dirigés par Eric qui fait la mise en scène et nous concocte des petits ateliers avant chaque répétition.




Nous avons choisi de jouer une pièce d'Anny Lescalier « Une poussière dans l'moteur ». Une comédie hilarante loin du classique « canapé table basse ».

A vos agendas : les samedis 29 février, 7 et 14 mars à 20h30,

les dimanches 1er et 8 mars à 15h,
et le vendredi 13 mars à 20h30

Nous souhaitons étoffer notre équipe de décorateur(trice)s donc, si vous êtes bricoleur(se) ou si vous avez simplement envie de nous aider, vous êtes les bienvenus.

Suivez-nous sur :

 Troupe de théâtre de Bazoges en Pailiers
Lézardscénique

 troupelezardscenique@gmail.com

 Madeline Bonneau 06.03.16.64.30



LE PETIT MUSÉE

Une bonne saison pour le petit musée ! Avec une animation musicale ponctuelle qui a fait découvrir les lieux d'une autre manière pendant la saison estivale.

Le petit musée a eu le plaisir d'avoir la visite de 50 modèles de vieux tracteurs, tous en état de marche.

Si on rajoute l'organisation, pour la première fois, d'un vide grenier et les diverses visites de familles ou d'établissements (Marpa, Ehpad et associations), l'année s'avère satisfaisante.

Un grand merci aux bénévoles !

Les personnes intéressées par le fonctionnement de l'association peuvent sans hésitation prendre contact avec le bureau. Contacts: 06.46.72.52.16 – 06.45.28.89.77 ou 06.13.61.23.02



USBB

Pour cette saison 2019-2020, pas de changement au sein du bureau, l'équipe est répartie au complet. 😊

+ LE BUREAU 2019/2020

- **Co-président** : Sébastien BARRETEAU
- **Co-président** : Anthony RÉZEAU
- **Vice-président** : Jérémy GODET
- **Secrétaire** : Damien PLUCHON
- **Vice-secrétaire** : Mathéo HOARAU
- **Trésorier** : Maxime GUIBERT
- **Vice-trésorier** : Julien GOULET
- **Membres** : Johann LIARD, Cécile JEANNIÈRE, Julien DAHERON, Maxime VILLENEUVE, Eric PETITEAU, Jean-Marie BAZIREAU, Aurélien BIDAUD, Thibaud MOULIN, Sébastien GERMAIN, Flavien BOLLETEAU, Virginie GERMAIN, Christophe JUVIGNY, Christophe LÉVIN, Christophe BAUDRY, Alexis JOBARD, Jean-Jacques BOLLETEAU.

+ EFFECTIFS

- U7** : 18 joueurs **Educateur** : Christian Loiseau
- U8/U9** : 34 joueurs **Educateur** : Sébastien GERMAIN
- U10/U11** : 22 joueurs **Educateur** : David Chauveau
- U12/U13** : 26 joueurs **Educateur** : Olivier Noël
- Educateurs** : David Chauveau
Maxime Bonnin
- SENIORS** : 56 joueurs **Educateur** : Jérémie LARDEUX
- LOISIRS** : 23 joueurs **Educateur** : Christophe BAUDRY
- ARBITRES** : Yohan Laborieux, Evan Grolleau et Kevin François qui vient d'obtenir son diplôme d'arbitre le 26/10/2019. Félicitations Kevin !

+ GROUPEMENT DE JEUNES

Pour les catégories U15 et U18, nous entamons la 3ème année du groupement de jeunes avec les communes de Saint Fulgent et Saint André Goule d'Oie.

U14/U15 : 66 joueurs **Educateur** : David Chauveau
U16/U17/U18 : 48 joueurs **Educateur** : Bertrand Renelie

Vu le nombre important de U14-U15, nous avons décidé d'engager une 4ème équipe pour la suite de la saison. Les personnes de l'USBB référentes au sein du groupement sont Alexis Jobard et Eric Petiteau.

+ MANIFESTATIONS

Notre 5ème tournoi de jeunes U11/U13 s'est déroulé le samedi 19 octobre 2019 au stade de Beaurepaire où 32 équipes étaient à nouveau réunies. Merci à tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement du tournoi.

Vendredi 10 janvier 2020 (à 20h):
tournoi futsal loisirs, salle de sports Beaurepaire

Samedi 11 janvier 2020 (9h-17h00):
tournoi futsal U10-11, salle de sports Beaurepaire

Samedi 11 janvier 2020 (17h-0h00):
tournoi futsal inter-associations, salle de sports Beaurepaire

Samedi 14 mars 2020 (soir):
loto, salle de sports Beaurepaire

Dimanche 14 juin 2020 :
marche gourmande, départ de Bazoges

Vendredi 19 juin 2020 :
assemblée générale à Bazoges



+ SAISON 2019/2020 :

Cette année, le club a engagé un éducateur diplômé pour les catégories U11 et U13. Il s'agit de David Chauveau, titulaire du Brevet de Moniteur de Football. Nous avons aussi accueilli 4 nouveaux jeunes dans l'équipe de Sébastien Germain, U8 /U9 : Lucien Ratier, Paulin Pineau, Gabin Limouzin et Tom Guitton, en plus de Valentin Retailleau qui était déjà présent la saison dernière. L'objectif de l'USBB est de continuer la formation de jeunes éducateurs pour encadrer les joueurs de demain. Pour les seniors, Jérémy Lardeux a démarré sa 4ème saison au sein du club. Il est accompagné de Rodolphe Gaborit et Eric Badreau pour l'équipe B, Antoine Chenu et Maxime Brosset pour l'équipe C.

Nous profitons aussi de ce bulletin pour passer un petit message. Nous invitons tout le monde à encourager, féliciter, respecter les arbitres, les adversaires, les éducateurs et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour le football.

À noter que nous sommes en permanence à la recherche de dirigeants, éducateurs, arbitres ou toutes autres personnes qui peuvent nous aider au bon fonctionnement de l'USBB. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas, venez nous rejoindre en contactant S.Barreateau au 06 76 91 58 00 ou A. Rézeau au 06 19 65 72 84.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui nous accompagnent tout au long des saisons et lors de nos manifestations.

Merci aussi à tous les bénévoles et parents qui œuvrent pour le club : encadrer nos équipes de jeunes et seniors (semaine et/ou week-end), arbitrer, entretenir les locaux, aider sur les manifestations, etc...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du club www.usbb.fr

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.
Vive l'USBB



LE PALET CLUB BAZOGEAIS

La saison 2019/2020 est lancée ! Nous comptons 31 licenciés, 4 de plus que l'année passée.

Nous avons commencé le championnat le 27 septembre à Cholet par une victoire. Ensuite, nous avons rencontré la Chapelle Basse Mer, Talmont Saint Hilaire et la Gaubretière qui se sont soldés par 3 défaites.

Notre concours annuel s'est déroulé le 5 octobre avec 16 triplettes. Nous tenons à remercier les sponsors pour leur participation et les bénévoles pour leur investissement.



Le 18 octobre a eu lieu notre individuel interne du club. Ce dernier a été remporté par Steven Guibert. La finale principale opposait Steven Guibert à Philippe Pouplin et la finale consolante a été remportée par Loïc Pouplin face à Eric Bourcier.



Dates à retenir :

Le 28 mars 2020 : concours communal de Bazoges à la salle des Mottais ouvert à tous les bazogéais.

Le 25 avril 2020 : Assemblée Générale du club.

Nous vous rappelons que vous pouvez venir participer à un entraînement gratuitement.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les coprésidents :

David Cosson au 06 87 22 91 41

Anthony Baranger au 06 31 37 05 97

Sportivement, le palet club Bazogéais

LES DOIGTS DE FÉE

Association de loisirs créatifs où nous nous réunissons tous les jeudis à 20h de septembre à juin (sauf pendant les vacances scolaires) afin d'échanger nos idées et de les concrétiser.

Venez vite nous rejoindre !
Cotisation pour l'année : 15€
Contacts : 06 09 27 91 78 ou 07 89 98 32 05



+ ATELIER ARTISTIQUE DE MADI

Initiation à différentes disciplines des arts plastiques, le mercredi toutes les deux semaines.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la commune.



LA GUEROUÉE DU BOCAGE

Depuis 35 ans, le groupe folklorique du canton de St-Fulgent et de ses environs ne cesse d'animer fêtes de plein air, campings, anniversaires, CCAS, maisons de retraite... en Vendée et dans les départements voisins. Cette équipe de bons vivants communique son plaisir de danser dans des moments de détente et de bonheur partagé. Animations très

appréciées par le public de tout âge ! Si vous aimez danser et êtes en recherche d'une activité, venez nous rejoindre ! Des répétitions sont prévues pour les nouveaux à Bazoges. Contacter : Bernard Loiseau, 10 impasse des Vergers 85130 Bazoges-en-Paillers tél : 02 51 07 74 67.



Fête de l'agriculture à la Gaubretière le 1er Septembre 2019

BIBLIOTHÈQUE

La lecture, le plaisir de feuilleter un livre, on le sait, est bénéfique quel que soit l'âge. C'est un divertissement accessible à tous.

Voici un an que la bibliothèque vous accueille à l'« Espace Charles Perrault » et que les 13 bibliothèques du Pays de St Fulgent - Les Essarts sont en réseau. Alors n'hésitez plus, pour ceux ou celles qui n'ont pas encore osé, à découvrir notre large choix de livres et à consulter le site internet : <http://mediatheque.ccfulent-essarts.fr>.

Cette année, c'est environ 500 livres (Romans adultes, Romans Ado, Albums, Documentaires adultes, Documentaires jeunesse, BD Adultes/Ado, BD jeunesse) qui ont été acquis. La bibliothèque propose également des ouvrages en grands caractères qui offrent un confort optimal pour une lecture des plus agréables.

Dans le souci d'être un lieu de rencontre et de partage, nous vous proposons depuis septembre des jeux de société lors des permanences. Ceux-ci sont également mis à disposition pour les enfants qui fréquentent le périscolaire.

- Vous aimez les livres et souhaitez le faire partager avec les autres.
- Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, femmes ou hommes,

- que vous ayez de l'expérience ou non,
 - pour quelques heures par semaine ou par mois,
 - pour choisir les nouveautés, pour couvrir les livres, pour proposer des animations....
- Alors, c'est pour vous !
Rejoignez l'équipe de bénévoles de la bibliothèque,
Seule compte la motivation.

Si vous êtes intéressés, si vous hésitez, si vous avez des questions, pour en savoir plus.... venez nous rencontrer lors des permanences ou contactez Anne-Claire au 06 01 85 72 98.

Réservez votre **samedi 18 janvier 2020** pour « la Nuit de la lecture ». Nous vous proposons un spectacle « A Deux Mains » gratuit pour tous, inscrits et non-inscrits dans une bibliothèque du réseau du Pays de Saint-Fulgent – les Essarts.

La bibliothèque sera fermée du lundi 23 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020.

La fin d'année arrive à grands pas !
Avec vos voisins, vos amis, votre famille...
l'équipe de bénévoles
vous souhaite de vivre d'agréables et chaleureux moments.

CLUB DE L'AMITIÉ



Au cours de l'été, le club de l'amitié vit au ralenti mais avec des moments forts à l'occasion de nos trois manifestations : le voyage, le pique-nique et le repas moules/frites.

En effet, notre sortie sur l'île d'Yeu fut fort appréciée par les 46 participants. Après une traversée à partir de St Gilles, nous avons pu découvrir en bus toute la beauté de l'île avec les commentaires éclairés de nos 2 guides. De plus, en cette journée de canicule, nous pourrions presque dire que nous nous étions « rafraîchis » sur l'île.

Quant au pique-nique d'août et aux moules/frites de septembre, ce sont à chaque fois des rendez-vous attendus

et appréciés pour bon nombre d'entre nous.

En septembre, les activités habituelles ont repris : après-midis jeux le jeudi et marches bimensuelles le lundi après-midi qui permettent à une cinquantaine de randonneurs de parcourir les sentiers alentours.

Le rendez-vous est donné à tous les adhérents pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le 23 janvier 2020 à la salle des Mottais.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous les Bazogéais !

COMITÉ DES FÊTES



L'année 2019 s'achève. Je souhaite remercier tous les membres de l'association pour la confiance accordée depuis ces trois années passées au poste de présidente.

Au cours de l'assemblée générale du 2 novembre dernier, Elodie Gautron et Laurence Corré ont souhaité se retirer. Le comité des fêtes les remercie pour le temps qu'elles ont consacré à l'association. Nous ne sommes jamais de trop comme on dit. C'est pourquoi, nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres. Alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un membre.

Le samedi 7 décembre 2019 a été l'occasion pour nous d'œuvrer pour le Téléthon par le biais de diverses actions en partenariat avec d'autres associations. Mais aussi de mettre en place, comme à notre habitude, les décorations autour de Noël. Cette action nous tient particulièrement à cœur car elle participe à l'embellissement du centre bourg pendant les fêtes et attirent les habitants de Bazoges et également les passants extérieurs.

2020 rimera avec entrain... On repart de plus belle !

Nous vous donnons RDV le samedi 25 janvier 2020 à la salle des Mottais pour l'inter quartiers de palets où nos joueurs locaux s'affronteront autour du plomb, le temps d'un après-midi. Nous gardons la même répartition avec 6 quartiers revisités en 2019. Nous maintenons également 5 parties pour assurer aux habitants de ne pas s'éterniser dans la soirée et laisser libre aux gens de vaquer à toute autre occupation le soir.

Nous enchaînerons courant mai, avec le traditionnel Préveil, qui lui se déroulera les 16 et 17 mai 2020. Nous animerons ces deux jours autour de nos amis forains entre apéro, repas, feu d'artifices, balade moto et course cycliste. De plus, nous travaillons d'ores et déjà sur le marché des producteurs afin de vous offrir des nouveautés et surtout un « bel étalage » de producteurs locaux.

Pour terminer, nous vous demandons de mettre une grande croix dans votre agenda sur le **SAMEDI 5 SEPTEMBRE**. Le comité des fêtes vous prépare comme à son habitude une fête à thème qui s'annonce encore une fois très festive et forte en musique... Je ne vous en dis pas plus pour le moment, encore un peu de patience avant de vous dévoiler le choix opté par les membres du comité...

Réservation de matériels hors sonorisation : **Mathieu Papin**

au **06.74.82.50.84** à partir de 18h00. N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées.

Réservation sonorisation : **Julien Méchineau au 06.32.55.13.21**

Le matériel est à retirer le vendredi soir à 19h00 et à rapporter le lundi soir à 19h00 également. Le matériel est prêté à titre gracieux aux différentes associations bazogeaises. Pour les particuliers, nous vous prions de prendre vos dispositions afin de régler la somme le lundi soir lors de la remise en place du matériel (paiement par chèque ou espèces). Bien sûr, nous vous remercions de prendre soin du matériel.

Je vous souhaite à toutes et tous un JOYEUX NOËL et de belles fêtes de fin d'année. Mangez, trinquez, riez et festoyez jusqu'au bout de la nuit en profitant de vos familles et amis.

Pour le comité des fêtes
Ludivine BONNEAU

+ COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Ludivine Bonneau

Vice-présidente : Lydie Bouchaud

Secrétaire : Camille Humeau

Vice-secrétaire : Sandrine Figueirido

Trésorière : Caroline Badreau

Vice-trésorière : Nadège Pasquiet

Membres :

Didier Annereau, Jérémie Bérieau, Elodie Bonneau, Christophe Charrier, Célia Gaubert, Alexandre Godet, Sébastien Guitton, Laurent Jobard, Sébastien Loiseau, Julien Méchineau, Jérôme Mignet, Mathieu Papin, Quentin Piveteau, Marie Andrée Pluchon, Amélie Pouplin.



BANQUET DES DIZAINES

Cette année, ce sont 95 personnes qui s'étaient données rendez-vous le 26 septembre pour le banquet des dizaines. Au programme de la journée : retrouvailles autour d'un apéro, la photo de groupe, le repas puis une animation surprise avec la venue de la Guerouée du Bocage qui a proposé une initiation à la danse traditionnelle vendéenne. S'en est suivie la soirée dansante. Le tout dans la bonne humeur et avec une météo excellente. Rendez-vous le 24 octobre 2020 pour ceux dont l'année de naissance se termine par un 0 !



AUTOUR DE LA PLACE NOTRE DAME

+ HISTORIQUE DE LA VIEILLE ÉGLISE ET DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE ACTUELLE

Délibérations Fabrique (1) : Paroisse		Délibérations municipales : Commune	
8 mai 1871	Visite de Mgr Colet Evêque de Luçon : « Nous avons trouvé une église dépourvue de caractère architecturale, insuffisante pour contenir la population locale, le sanctuaire en paraît peu solide. Le presbytère en mauvais état demande à être reconstruit ».	14 fév 1897	Mr le maire demande au Préfet d'envoyer un architecte pour constater la solidité de l'église.
30 sept 1873	Bénédictio de la première pierre du presbytère construit au frais de la Fabrique.	15 déc 1897	Le montant des honoraires de l'architecte pour visiter l'église est de 120 francs. Délibération accordée par le Conseil Municipal.
27 sept 1874	Bénédictio du presbytère.	16 juin 1899	Projet de reconstruction de l'église. Le Conseil Municipal par 7 voix pour et 4 voix contre autorise le Conseil Municipal à reconstruire l'église dans le jardin de la cure.
21 avr 1879	Visite de Mgr Catteau évêque de Luçon : « L'église est trop étroite pour accueillir la population estimée à 1 800 âmes, nous avons engagé les Fabriciens à étudier un projet et le mettre à exécution. »	16 sept 1899	Mr le maire expose au conseil municipal une délibération de la Fabrique qui se propose d'emprunter 25 000 francs au Crédit Foncier.
1 mai 1889	Visite pastorale de Mgr Catteau qui demande sans délai les plans, devis et dossiers de la nouvelle église pour être adressés à l'autorité publique.	06 sept 1899	Enquête publique par Mr Charles Legras De Grancourt, maire de St Fulgent.
11 mai 1902	Bénédictio de la première pierre de l'église par Mgr Catteau.	24 mai 1900	Le Préfet fait savoir que le ministre des Cultes réclame une délibération pour faire ressortir les insuffisances de ressources de la commune pour solliciter de l'Etat un secours de 7 000 francs pour la construction de l'église.
13 juin 1903	Bénédictio de l'église, construite aux frais de la Fabrique aidée par quelques souscriptions volontaires et placée sous l'invocation du Sacré Cœur de Jésus.	15 juin 1902	6 500 francs accordés par le ministre des Cultes et un secours est demandé au Département.
		26 juin 1903	Le conseil décide de faire l'acquisition d'une horloge. Pour un devis de 1 000 francs, un emprunt est voté au taux de 3,5% sur 10 ans.
		9 avril 1905	Le conseil vote la démolition de l'ancienne église et une adjudication amiable au Préfet est demandée.

(1) – La Fabrique: c'était l'assemblée de clercs et de laïcs chargée d'administrer les biens d'Église.

+ STATUE NOTRE DAME



Sur cette photo des années 1930 prise lors d'une procession religieuse, on remarque le transformateur électrique(3), l'armoire technique(2) du Pont Bascule et l'ancien calvaire(1) que l'on voyait à côté de l'ancienne église.

Après la démolition de l'église en 1905, le calvaire a été conservé au centre de la place. Nous ne connaissons pas la date de son enlèvement. Puis, la statue de Notre Dame fut érigée (grâce à une souscription) et inaugurée en 1947 : c'était un vœu paroissial pour le retour des prisonniers et des requis de la guerre 39-45.



Par la suite, tous les ans lors de la Fête Dieu, un reposoir y était installé et la procession s'arrêtait devant cette statue.

+ LE TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE

Le courant électrique est arrivé à Bazoges au milieu de l'année 1925. Par la suite, les transformateurs ont alors fleuri un peu partout dans la commune : ils permettaient de modifier les valeurs de tension et d'intensité du courant. Celui de la Place Notre Dame a été démoli en 2011.



+ AUTRES ACTIVITÉS SUR LA PLACE NOTRE DAME

Elles viennent s'ajouter à celles des artisans et commerçants qui exerçaient autour de cette « vieille place » (autre nom donné à cette espace public).

• Les bouilleurs ambulants

Délibération du Conseil Municipal : **4 juin 1905**, « le conseil désigne la place de l'ancienne église où les distillations pourront avoir lieu le mardi et vendredi de 8h du matin à 4h du soir chaque semaine ».

Chaque personne possédant une vigne ou un verger pouvaient avoir « **le droit de brûler** » jusqu'à 1 000 degrés, soit 20 litres d'alcool à 50°. Cette distillation était réalisée par le **bouilleur ambulant** qui se déplaçait avec son **alambic** sur les communes dans des lieux autorisés, comme la place Notre Dame à partir de 1905.

Délibération du 16 février 1930 : Réclamations des habitants de la Place Notre Dame :

- nombre trop important de bouilleurs de cru,
- insalubrité de l'installation de l'alambic en raison de l'écoulement des déchets de lie à travers les rues.

Il est décidé de transférer l'emplacement près du canal de Bazoges sur un terrain vague allant du Bourg au village de Bel Air (en haut de la place du Canal).



Ci-dessus, devant son alambic, le bouilleur ambulant Etienne DAVID de St Fulgent qui venait distiller à Bazoges, avec Florentine et Célestin BRIN (dans les années 1940).

• **Basculer Publique Place Notre Dame (vieille place)**

Délibérations municipales :

06 juin 1923 : Etude d'utilité publique d'un pont-basculer.

Travaux qui s'élèveront à 8 500 francs.

29 juin 1923 : Marché passé avec Mr Allaire, balancier spécialiste à Fontenay Le Comte en vue de l'établissement d'un pont-basculer public.

Pont à tablier de 3mx2m permet le pesage des camions automobiles et la portée de la basculer sera de 10 tonnes, coût 6 600 francs.

Demande faite au préfet d'approuver le marché pour plus de 1 800 francs de travaux de terrassement et maçonnerie qui seront exécutés par les ouvriers du pays.

Un vote pour 9 000 francs de travaux (dont 540 francs en dépenses imprévues) est accepté.

24 janvier 1924 : Mr le Maire expose que les travaux pour la basculer n'ont pu être achevés en temps voulu.

La maçonnerie n'est pas terminée, les travaux sont en cours.

Nous pensons que la mise en service s'est effectuée dans les semaines suivantes.

Tarif des pesées à la basculer publique		
	1 mars 1939	1 janvier 1942
Tête de Bétail	2 francs	3 francs
Veaux par tête + Porcs	1 franc	2 francs
Pesée de fourrage – de 500 kg	3 francs	6 francs
+ de 500 kg = 0,40 franc par 100 kg	+ 0,40 par 100 kg	+ 0,80 franc par 100 kg
au dessus de 1000 kg	5 francs + 2 francs par 1000kg	10 francs + 2 francs par 1000 kg
Au 01 janvier 1939 l'indemnité proposé au préposé à la basculer publique sera de 300 francs annuel		

Mr Joseph HEUVELIN, sabotier au 7 place Notre Dame, en était le préposé. La basculer publique utilisée par les agriculteurs, les marchands de bestiaux, les bouchers, permettait de peser les animaux avant leur vente, mais aussi le foin, la paille, les céréales. Jusque dans les années 1980, les agriculteurs venaient peser leurs remorques de blé avant d'aller les livrer chez les négociants en grains. La pesée était certifiée par une cartonnnette poinçonnée sur la basculer au moment du pesage.



Photo prise en 1966 où l'on voit le Pont Basculer avec le tablier (au sol) et l'armoire technique où se trouvait le système de pesage.



Système de pesage identique à celui que l'on trouvait dans l'armoire technique.

Dans un prochain bulletin nous relaterons d'autres histoires autour de cette vieille place : souterrain refuge, légende St Mathurin, cimetière...

Saurez-vous reconnaître chaque élu?

+ RÉPONSE DU PRÉCÉDENT BULLETIN



- 1 - Charlène MINCHENEAU / 2 - Dany BAUDON / 3 - Dominique PEAULT / 4 - Guillaume MARTINEAU
 5 - Hélène GUERY / 6 - David BONNEAU / 7 - Blandine GABORIEAU / 8 - Jean-François YOU
 9 - Jean-Michel PASQUIET / 10 - Adeline GIRARDEAU / 11 - Benjamin GAUTRON / 12 - Rachel BOUDAUD
 13 - Jackie FRONTEAU / 14 - Patricka GUILLOTEAU / 15 - Muriel CADOR

ETAT CIVIL



NAISSANCES

3 janvier 2019	GUILLET Télio
9 mars 2019	LIAIGRE Malone
20 mars 2019	GABORIEAU Malone
5 avril 2019	JUILLET Guilhem
18 avril 2019	BIDAUD Mathis
3 mai 2019	FERNANDES Nora
21 mai 2019	KITA Louison
25 août 2019	BARBAUD Manon
20 août 2019	LIEGEAS Ethan
14 septembre 2019	DRAPEAU Thibault
12 octobre 2019	BLOND Nina
25 octobre 2019	MERCIER Nora
29 octobre 2019	GIRARDEAU Jules



MARIAGES

8 juin 2019	RIPOCHE Kévin & HUVELIN Clémence
27 juillet 2019	GUITTON Sébastien et GIRARDEAU Adeline
27 septembre 2019	LOIZEAU Gaëtan & DUFRESNE Caroline



DÉCÈS

6 février 2019	PEREIRA GASPARD Marie Epouse de Ivone de Conceição ADRIANO
----------------	---

PLUVIOMÉTRIE



SUR LA COMMUNE

Juin	: 45 mm
Juillet	: 19,5 mm
Août	: 46 mm
Septembre	: 75 mm
Octobre	: 84,5 mm
Novembre (18)	: 127 mm

INFOS PRATIQUES

+ MAIRIE : 02.51.07.73.32

HORAIRES D'OUVERTURE	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9H00 - 12H00	Fermé
Mercredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Jeudi	9H00 - 12H00	Fermé
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	Fermé

+ AGENCE POSTALE : 02.51.07.79.00

HORAIRES D'OUVERTURE : Du lundi au Vendredi : 13H30 à 16H15

LEVÉE DU COURRIER : L'après-midi à 15H30 et le samedi matin à 9H00

L'agence postale sera fermée du 24 décembre au 1er janvier inclus.

+ BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 19H00 à 20H00, **Mercredi** : 16H30 à 18H30 et **Dimanche** : 10H30 à 12H00

La bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 5 janvier.

+ DÉCHÈTERIES

HORAIRES D'OUVERTURE	La Croix Rambaud (Saint Fulgent)	La Joussefière (Chavagne en Pailiers)
LUNDI	10h/12h et 14h/18h	10h/12h et 14h/18h
MARDI	Fermé	14h/18h
MERCREDI	9h/12h et 14h/18h	9h/12h et 14h/18h
JEUDI	14h/18h	Fermé
VENDREDI	14h/18h	14h/18h
SAMEDI	9h/12h et 14h/18h	9h/12h et 14h/18h

+ NUMÉROS UTILES

(La nuit, le week-end, les jours fériés)

Médecin de garde la nuit ou le week-end :

116 117

Urgence vitale (samu) : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Dentistes (WE et jours fériés) :

02 51 46 28 83

Urgences mobiles : 112

Police : 17

+ CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

LA ROCHE SUR YON – Site Travot

Nouveaux horaires : Lundi, Mardi, Jeudi

et Vendredi de 8H45 – 12H00 /

13H30 – 16H15 (fermé le mercredi)

+ TRÉSOR PUBLIC - MONTAIGU

Nouveaux horaires : Lundi, Mardi et Jeudi

de 9H à 12H30 et de 13H30 à 16H.

Mercredi et Vendredi de 9H à 12H30

(fermé l'après midi)

+ ASSISTANTES SOCIALES

Mme CAPRIOTTI et Mme PRAUD

02 28 85 76 00

(peuvent se déplacer en Mairie si besoin)

CALENDRIER

+ MANIFESTATIONS 2020

Janvier

Vendredi 10 et Samedi 11 janvier

Tournoi Futsal - USBB - Salle de sport, Beaufort

Samedi 11 janvier

Vœux de la Municipalité - Salle des Mottais

Mercredi 15 janvier

Assemblée générale - Les Bambinous - Chavagnes-en-Paillers

Vendredi 17 janvier

Championnat de palet - Salle des Mottais

Jedi 23 janvier

Assemblée Générale - Club de l'Amitié - Salle des Mottais

Samedi 25 janvier

Inter quartiers de palet - Comité des fêtes - Salle des Mottais

Février

Vendredi 7 février

Assemblée Générale - UNC/AFN - Foyer Communal

Dimanche 9 février

Loto - OGEC - Salle des Mottais

Vendredi 21 février

Championnat de palet - Salle des Mottais

Samedi 29 février et Dimanche 1er mars

Théâtre - Troupe Léopardscénique - Salle des Mottais

Mars

Samedi 7 et Dimanche 8 mars

Théâtre - Troupe Léopardscénique - Salle des Mottais

Vendredi 13 et Samedi 14 mars

Théâtre - Troupe Léopardscénique - Salle des Mottais

Samedi 14 mars

Loto - USBB - Salle de sports, Beaufort

Dimanches 15 mars et 22 mars

Élections municipales - Foyer Communal

Jedi 19 mars

Assemblée Générale - Cabane à rires - Foyer Communal

Vendredi 20 mars

Championnat de palet - Salle des Mottais

Samedi 21 mars

Carnaval - Ecole St Pierre

Samedi 21 mars

Repas de la chasse - Salle des Mottais

Samedi 28 mars

Concours de palet - Salle des Mottais

Avril

Jedi 2 avril

Repas de Pâques - Club de l'Amitié - Salle des Mottais

Lundi 13 avril

Chasse aux œufs - Conseil Municipal des Enfants

Parc de la Mairie

Samedi 25 avril

AG Club de palet - Foyer communal

Mai

Vendredi 8 mai

Commémorations - UNC.AFN - Cimetière

Samedi 16 et Dimanche 17 mai

Préveil - Comité des fêtes

Juin

Samedi 6 juin

Bennes à papier

Fête du Tennis

Lundi 8 juin

Pique-nique - Club de l'Amitié

Dimanche 14 juin

Marche gourmande - USBB - Départ de Bazoges

Vendredi 19 juin

Assemblée Générale - USBB - Foyer communal

Dimanche 21 juin

Kermesse - Ecole/OGEC - Parc de la Mairie

Juillet

Jedi 23 juillet

Fête du centre - La cabane à rires - Salle des Mottais

Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux qui aura lieu

le samedi 11 janvier 2020 à 11h00 à la salle des Mottais.

Venez découvrir en avant première le court-métrage de votre commune !